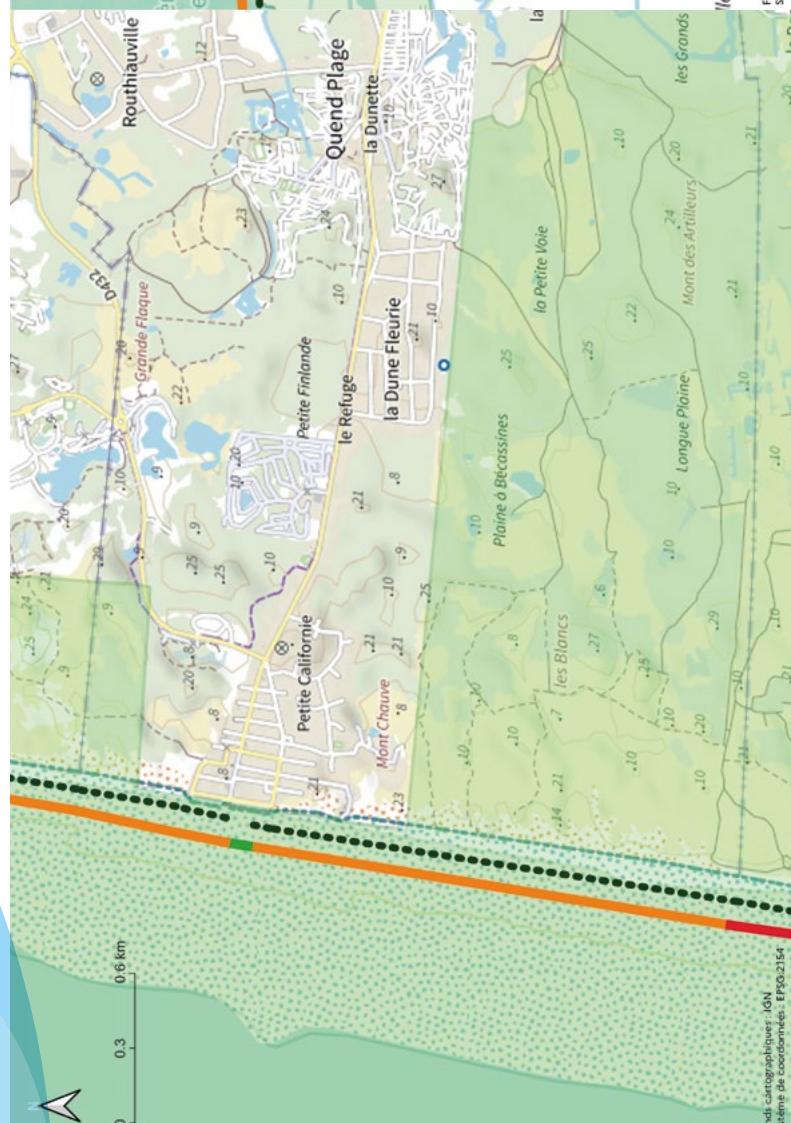


Nettoyage raisonné des plages et préservation de la laisse de mer Préconisations pour la commune de Quend



Légende

- Zone d'intervention Exceptionnelle ZIE
- Zone d'intervention Sélective ZIS
- Zone d'intervention Globale ZIG
- Parc naturel marin
- Site Natura 2000
- ● ● ● ● Zone d'accumulation régulière de macro-déchets
- ● ● ● ● Zone d'intérêt écologique présence de flore ou de faune protégée ou patrimoniale

Classement préconisé		Zone d'Intervention Globale ZIG		Zone d'Intervention Sélective ZIS																																																																			
Quend	Plage de sable uniquement devant la digue de Quend plage	Littoral de la commune de Quend : plage de sable et dans l'estuaire de l'Authie																																																																					
Sensibilité	Mauvais état de santé de la végétation et de la faune de la laisse de mer (données 2018).	Estuaire de l'Authie avec présence de vasières et prés salés, plage de sable avec dunes en arrière-plage à forts enjeux environnementaux.		Continuum plage-dune à préserver de part et d'autre de la digue.	Forts enjeux environnementaux.																																																																		
Méthode	<p>COLLECTE PREFERENTIELLEMENT MANUELLE ET SELECTIVE devant la digue et EXCLUSIVEMENT MANUELLE ET SELECTIVE sur les côtés de la plage qui présentent un arrière-plan dunaire (voir zone ZIS ci-contre).</p> <p>Le nettoyage mécanique est à proscrire car c'est un frein à la lutte contre l'érosion et au maintien de la biodiversité. Seuls les déchets d'origine humaine sont collectés. L'état de santé de la laisse de mer est dégradé suite au nettoyage mécanique intensif réalisé sur cette plage (données 2018). Eviter le piétinement de la végétation et de la laisse de mer. Laisser en place les bois flottés.</p>	<p>COLLECTE EXCLUSIVEMENT MANUELLE ET SELECTIVE</p> <p>Le nettoyage mécanique est à proscrire sur les plages pourvues de dunes en arrière-plage car c'est un frein au maintien et au développement de la dune, à la lutte contre l'érosion et au maintien de la biodiversité. Seuls les déchets d'origine humaine sont collectés. Eviter le piétinement de la laisse de mer et de la végétation y compris dans les prés salés en ramassant en bordure et/ou en empruntant les cheminements existants. Eviter de ramasser en pied de dune pour préserver le continuum plage-dune. Laisser en place les bois flottés.</p>																																																																					
Fréquence de passage	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="6">ZIG PROPOSITION DE FRÉQUENCE DE PASSAGE</th> </tr> <tr> <th>Fin mars</th><th>avril</th><th>mai</th><th>juin</th><th>août</th><th>septembre</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Ponctuel</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr> <td>Hebdomadaire</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr> <td></td><td>Deux à trois fois par semaine</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> </tbody> </table>	ZIG PROPOSITION DE FRÉQUENCE DE PASSAGE						Fin mars	avril	mai	juin	août	septembre	Ponctuel						Hebdomadaire							Deux à trois fois par semaine					<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="6">ZIS PROPOSITION DE FRÉQUENCE DE PASSAGE</th> </tr> <tr> <th>fin mars</th><th>avril</th><th>mai</th><th>juin</th><th>juillet</th><th>août</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1 passage après marées équinoxes</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr> <td></td><td>Ponctuel</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr> <td></td><td></td><td>En fonction des besoins</td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr> <td></td><td></td><td></td><td>Ponctuel</td><td></td><td></td></tr> </tbody> </table>	ZIS PROPOSITION DE FRÉQUENCE DE PASSAGE						fin mars	avril	mai	juin	juillet	août	1 passage après marées équinoxes							Ponctuel							En fonction des besoins							Ponctuel			<p>Gestion possible entre juin et septembre des algues et coquillages échoués en quantités exceptionnelles.</p>	<p>Zone d'Intervention sélective ZIS</p> <p>Zone à éviter pour préserver le pied de dune et le continuum plage-dune</p> <p>Eviter le piétinement de la végétation et de la laisse</p>	Toutes les saisons
ZIG PROPOSITION DE FRÉQUENCE DE PASSAGE																																																																							
Fin mars	avril	mai	juin	août	septembre																																																																		
Ponctuel																																																																							
Hebdomadaire																																																																							
	Deux à trois fois par semaine																																																																						
ZIS PROPOSITION DE FRÉQUENCE DE PASSAGE																																																																							
fin mars	avril	mai	juin	juillet	août																																																																		
1 passage après marées équinoxes																																																																							
	Ponctuel																																																																						
		En fonction des besoins																																																																					
			Ponctuel																																																																				
Autres informations				<p>Gestion possible des algues et coquillages échoués en quantités exceptionnelles.</p>	<p>Zone d'Intervention globale ZIG</p>	Toutes les saisons																																																																	